

Proposition de la Conférence des présidents

**Arrêté du Grand Conseil concernant le plan des sessions de 2012
(Modification)**

I.

Le Grand Conseil, sur proposition de la Conférence des présidents, décide de prolonger d'une journée les sessions de janvier, de mars et de juin 2012, à savoir:

- a) le 2 février 2012
- b) le 29 mars 2012
- c) le 14 juin 2012.

II.

Le présent arrêté entre en vigueur dès son adoption par le Grand Conseil.

Berne, le 9 janvier 2012

Au nom de la Conférence des présidents,

le président: *Giauque*
le chancelier: *Nuspliger*